



L'éducation à l'OCDE

enseignement
savoir
capital humain
apprentissage
recherche
structures

OCDE 

Education

À propos de l'OCDE

L'OCDE a pour mission de promouvoir des politiques visant :

- A réaliser l'expansion durable de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale.
- A contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique.
- A contribuer à la croissance du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire.

En poursuivant cet objectif, l'OCDE joue un rôle phare dans la bonne gouvernance des secteurs public et privé. Grâce à sa surveillance structurelle, elle permet aux gouvernements de maintenir compétitifs les secteurs économiques clefs. En identifiant les questions émergentes et les politiques qui marchent, elle permet aux décideurs d'adopter des orientations stratégiques.

L'Organisation est l'une des sources de données statistiques, économiques et sociales les plus importantes et les plus fiables du monde. Le Secrétariat de l'OCDE recueille des données, suit les tendances, analyse et prévoit les évolutions économiques, et réfléchit aux changements qui affectent la société ou à l'évolution de la situation concernant l'agriculture, les échanges, l'éducation, l'environnement, la fiscalité, la technologie, etc. Une grande partie de ses travaux de recherche et d'analyse sont publiés ou diffusés en ligne sur le site www.oecd.org

L'OCDE compte 30 pays membres, tous attachés à la démocratie et l'économie de marché, qu'elle réunit en un unique forum pour examiner, développer et affiner les politiques économiques et sociales :

Allemagne	Australie	Autriche	Belgique
Canada	Corée	Danemark	Espagne
États-Unis	Finlande	France	Grèce
Hongrie	Irlande	Islande	Italie
Japon	Luxembourg	Mexique	Norvège
Nouvelle-Zélande	Pays-Bas	Pologne	Portugal
République slovaque	République tchèque	Royaume-Uni	Suède
Suisse	Turquie		

L'OCDE travaille avec plus de 70 autres pays, des organisations non gouvernementales et la société civile, ce qui donne une envergure mondiale à ses activités.

L'OCDE a été fondée en 1961. Elle a succédé à l'Organisation Européenne de Coopération Économique (OEEC), qui avait été créée en 1948 pour administrer l'aide des États-Unis et du Canada dans le cadre du Plan Marshall destiné à accompagner la reconstruction de l'Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

OCDE 

Education

Mission : Aider les pays membres et partenaires à assurer un apprentissage tout au long de la vie pour tous qui soit de haute qualité et favorise épanouissement personnel, croissance économique durable et cohésion sociale.

Le développement des économies modernes fondées sur le savoir accroît l'importance de la politique de l'éducation. Le nombre grandissant de personnes qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur ou dans d'autres types d'enseignement et de formation aiguise le débat sur la nature et l'éventail des programmes proposés ainsi que sur les bases de leur financement. Il renforce aussi l'exigence d'efficacité et d'efficience dans l'utilisation des ressources.

Les travaux que l'OCDE consacre à l'éducation occupent une place centrale dans ce débat. Ses statistiques et indicateurs de l'éducation constituent une base solide pour les comparaisons internationales portant sur tous les aspects des systèmes d'enseignement. Ses travaux de recherche et ses analyses facilitent l'apprentissage mutuel des pays à mesure que de nouvelles options sont étudiées.

La politique de l'éducation ne saurait être isolée des autres politiques sociales et des politiques économiques. De par son ampleur, le champ couvert par les travaux de l'OCDE – pratiquement tous les domaines de l'action des pouvoirs publics à l'exception de la défense – offre un environnement multi-disciplinaire riche à l'intérieur duquel des ponts sont jetés entre la politique de l'éducation et les autres politiques.

priorité



« **L'**éducation est une priorité pour les pays membres de l'OCDE et le rôle de l'Organisation en la matière gagne sans cesse en importance. Une société doit avant tout investir dans l'éducation de ses citoyens. Nous pâtissons de l'absence d'une bonne instruction : nous prospérons si nous la possédons. »
Donald J. Johnston

La mission de la Direction de l'éducation

La Direction de l'éducation a pour mission d'aider les pays membres et non membres à mettre en place les conditions d'un apprentissage tout au long de la vie de haute qualité pour tous afin de favoriser le perfectionnement personnel, une croissance économique durable et la cohésion sociale.

Objectifs stratégiques

Les six objectifs stratégiques de la Direction de l'éducation ont été définis à partir des nouvelles préoccupations de la politique de l'éducation, identifiées par les hauts responsables de l'éducation des pays de l'OCDE réunis en février 2003. Les objectifs ont servi à mettre au point le programme de travail de l'OCDE sur l'éducation pour les périodes 2003-2004 et 2005-2006. Ces objectifs sont les suivants :

- 1** • Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et mieux relier éducation, société et économie.

- 2** • Évaluer et améliorer les résultats de l'enseignement.

- 3** • Favoriser un enseignement de qualité.

- 4** • Repenser l'enseignement supérieur dans une économie mondiale.

- 5** • Renforcer la cohésion sociale par la formation.

- 6** • Construire un avenir nouveau pour l'éducation.

Les hauts responsables de l'éducation se sont rencontrés en septembre 2005 afin de passer en revue les progrès accomplis et définir les problèmes nouveaux qui pourraient être étudiés dans le cadre du programme de travail de 2007-2008.

objectifs
stratégiques



« **A**ucune économie au monde peut se permettre de négliger l'éducation.

L'objectif de l'OCDE est d'aider les pays à mettre en place des politiques et des pratiques visant à améliorer la qualité, l'équité et l'efficacité des systèmes éducatifs. Dans le but de garantir l'employabilité, les politiques en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie doivent être adaptées aux changements économiques et sociaux.

La Direction de l'éducation continuera d'évaluer les retombées des ressources financières et humaines investies dans l'éducation. Ses études montrent qu'une année supplémentaire d'enseignement augmente en général dans le temps le produit national brut (PNB) de 3 à 6 % dans les pays de l'OCDE. Des analyses portant sur le capital humain montrent aussi que ce dernier a des effets positifs importants sur la croissance des pays.

C'est aussi grâce à l'éducation que les sociétés peuvent répondre efficacement à la diversité ethnique et culturelle, ainsi qu'aux demandes des étudiants de tout âge ou de ceux avec des besoins particuliers.

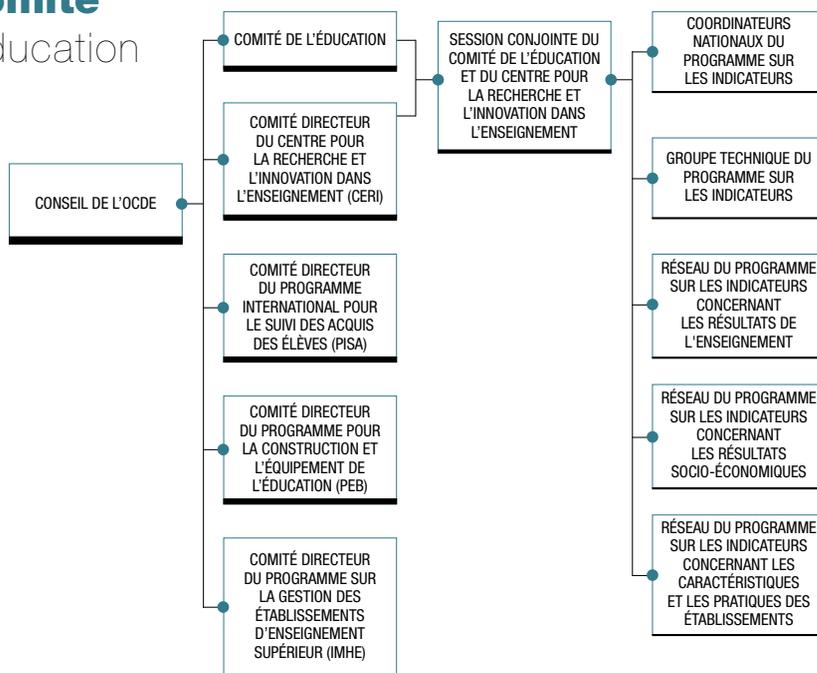
En coopération avec les pays membres, la Direction de l'éducation développera des scénarios futurs pour l'enseignement et des politiques en faveur de la formation professionnelle. Elle portera une attention particulière à l'enseignement supérieur dans le cadre de la réunion des Ministres de l'éducation de l'OCDE qui se tiendra à Athènes, en juin 2006. »

Barbara Ischinger

Les organes directeurs qui supervisent les travaux de l'OCDE sur l'éducation

Les travaux de la Direction de l'éducation sont placés sous la supervision de cinq organes qui ont leur propre budget et qui relèvent du Conseil de l'OCDE. Les travaux sur les statistiques et les indicateurs de l'éducation sont décidés lors de la session conjointe du Comité de l'éducation et du Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement. Ils sont menés par des groupes de travail et des réseaux auxquels les pays participent activement.

Structure du Comité de l'éducation



Les travaux du Comité de l'éducation sont financés par le budget principal de l'OCDE. Les activités du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), du Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) et du Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB) sont financées par les organisations et pays participants. Les contributions nationales sont fonction de la taille de l'économie de chaque pays membre. Les pays peuvent aussi verser des contributions distinctes au profit de tel ou tel programme ou projet. Le budget annuel de la Direction est d'environ 15 millions d'euros.

Le Chili, l'Estonie, la Fédération de Russie, Israël et la Slovénie participent actuellement au Comité de l'éducation en qualité d'observateurs. Le Chili et Israël participent aussi en qualité d'observateurs au Comité directeur du CERI. Pour l'enquête PISA 2006, 28 pays non membres se sont joints aux 30 pays membres de l'OCDE.

Les travaux de la Direction de l'éducation

Les travaux de la Direction de l'éducation sont organisés selon les sept axes ci-après, chacun dépendant des objectifs stratégiques arrêtés pour l'ensemble des activités consacrées à l'éducation afin d'exploiter les synergies et d'éviter les doubles emplois.

● Les politiques d'éducation et de formation (ETP)

Les travaux sont supervisés par le Comité de l'éducation et menés par la Division des politiques d'éducation et de formation.

● Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI)

Les travaux sont dirigés par le Comité directeur du CERI et réalisés par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.

● Les indicateurs des systèmes d'enseignement (INES)

Les travaux sont supervisés par le Comité de l'éducation et le Comité directeur du CERI en session conjointe et sont entrepris par la Division des indicateurs et des analyses de l'éducation.

● Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

Tous les pays membres de l'OCDE participent à ce programme. Certains pays non membres y sont également associés en qualité d'observateurs ; plus de 25 d'entre eux devraient participer à l'enquête PISA 2006. Les travaux du programme sont réalisés par la Division des indicateurs et des analyses de l'éducation.

● Le Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE)

Ce programme compte à peu près 200 membres, dont environ 130 universités, des ministères nationaux de l'éducation, des services chargés de l'enseignement supérieur et des conférences de recteurs ou de vice-chanceliers d'université. Les travaux sont supervisés par un représentant du Comité directeur et sont entrepris par la Division de la gestion et des infrastructures dans l'enseignement.

● Le Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB)

Quinze pays membres de l'OCDE participent à ce programme qui compte en outre douze membres associés (deux pays non membres, huit autorités régionales et deux instituts de recherche de quatre autres pays de l'OCDE). Les travaux sont dirigés par un représentant du Comité directeur et sont menés par la Division de la gestion et des infrastructures dans l'enseignement.

● L'Unité pour la coopération avec les économies non membres (NME)

Nombreux sont les pays non membres qui participent aux différents travaux de la Direction de l'éducation, et ce en contribuant pleinement à des activités spécifiques, en s'associant à l'examen d'une partie ou de l'intégralité de leur système éducatif, ou en se joignant au Forum mondial de l'éducation de l'OCDE. Les travaux sont supervisés par le Comité de l'éducation en consultation avec le Comité chargé de la coopération avec les non-membres et réalisés par l'Unité pour la coopération avec les économies non membres de la Direction de l'éducation.

On trouvera dans les pages qui suivent des précisions sur le programme de travail, la contribution de chacun des sept programmes étant indiquée dans des tableaux récapitulatifs. Les cellules de couleur foncée indiquent une contribution unique ou prédominante aux travaux. Lorsque cette contribution est moins importante ou plus également répartie, elle est représentée par des cellules plus claires. Cependant, les différentes nuances ne reflètent pas nécessairement l'ampleur du coût financier d'une activité. Le programme PISA, par exemple, représente environ 30 % du budget de la Direction mais compte uniquement quelques cellules grisées car ses travaux sont concentrés sur un petit nombre d'activités.

Objectif stratégique 1

Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et mieux relier éducation, société et économie

Les systèmes éducatifs sont le reflet des traditions sociales et culturelles et de la dynamique socio-économique des pays, et ils influent en même temps sur celles-ci. D'un point de vue budgétaire, ils sont l'un des postes de dépenses les plus importants. Tout le monde ou presque est directement intéressé, sur le plan économique et social, par les résultats de l'éducation. C'est pourquoi les politiques de l'éducation, en particulier celles qui visent à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, doivent être élaborées en coordination avec des acteurs extérieurs et être étroitement liées à tout un ensemble d'autres politiques. Les travaux menés par la Direction de l'éducation au titre de cet objectif stratégique ont pour objet de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et de renforcer l'impact de l'éducation sur la société et l'économie.

	ETP	CERI	INES	PISA	IMHE	PEB	NME
Améliorer les politiques d'accueil et d'éducation de la prime enfance							
Développer et mesurer les compétences des adultes							
Renforcer l'impact du capital humain sur l'économie							
Analyser les retombées sociales de la formation							

Améliorer les politiques d'accueil et d'éducation de la prime enfance

Les politiques de garde et d'éducation des jeunes enfants se trouvent à l'intersection des politiques de l'apprentissage tout au long de la vie, de la famille, du marché du travail et de l'aide sociale. Le Comité de l'éducation est en train d'achever une étude des politiques de garde et d'éducation des jeunes enfants dans 20 pays. Une attention particulière étant accordée aux liens avec d'autres domaines d'action des pouvoirs publics, des propositions sont en cours d'élaboration sur : (i) l'accès ; (ii) la qualité ; (iii) l'équité ; (iv) le financement ; (v) le suivi et le contrôle ; (vi) les programmes et la pédagogie ; et (vii) les actions en direction des parents et de la collectivité. Les travaux seront poursuivis par la mise en place d'un réseau de chercheurs et par le développement d'un programme de dissémination. Le PEB trouvera des exemples d'équipements novateurs réussis destinés aux jeunes enfants et publiera des recommandations à l'intention des concepteurs et décideurs.

Développer et mesurer les compétences des adultes

Le Comité de l'éducation et le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales passent en revue les politiques visant à favoriser une participation plus importante et plus équitable des adultes à la formation. Les thèmes retenus sont entre autres : (i) la reconnaissance des acquis formels et informels ; (ii) les mécanismes d'aide financière ; (iii) la prestation et le contrôle de la qualité ; et (iv) la cohérence des politiques. Les deux comités se penchent aussi sur l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, en se concentrant sur les politiques qui associent enseignement et formation et incitation à entrer sur le marché du travail et à y rester.

Les dispositifs de certification peuvent être utiles pour mettre en place des systèmes de formation tout au long de la vie plus ouverts et plus efficaces et renforcer les liens entre l'apprentissage, la formation en entreprise et le marché du travail. La reconnaissance des acquis informels et non formels peut être une incitation à suivre une formation. Le Comité de l'éducation étudie le rôle des systèmes de certification dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, et plus particulièrement l'influence des politiques et dispositifs en faveur de la reconnaissance et du transfert d'unités capitalisables. Les travaux sont menés en coopération avec la Commission européenne, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Fondation européenne pour la formation (ETF).

La Direction de l'éducation et la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE mettent au point une stratégie pour mesurer les compétences des adultes perçues comme sous-tendant la réussite personnelle et sociale. Une fois mise en œuvre, cette stratégie fournirait des informations empiriques sur les variations de niveau de compétences des adultes à l'intérieur des pays et entre ceux-ci. Appuyées de données sur les conséquences sociales et économiques, aux niveaux individuel et global, ces informations constitueraient une base de données nouvelle et riche pour analyser l'impact des compétences sur les résultats obtenus sur le plan économique et social et évaluer la performance des systèmes d'enseignement et de formation dans le développement des compétences requises.

Renforcer l'impact du capital humain sur l'économie

Une grande partie des travaux de l'OCDE prend en compte la contribution de l'éducation au développement économique. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement analyse des problèmes structurels dont l'éducation fait souvent partie. La Direction de l'éducation participe aux examens en fournissant des données et des analyses issues de ses propres travaux avec les pays. En outre, la Direction participe au nouvel examen annuel que le Département des affaires économiques de l'OCDE consacre aux réformes structurelles et qui s'appuie sur les études consacrées à chaque pays.

ETP et le programme INES collaborent avec d'autres directions et comités à la réalisation d'un projet sur les moyens de mieux comprendre le rôle du capital humain et des atouts intellectuels dans la performance de l'économie. Pour la Direction de l'éducation, il s'agit d'élaborer des mesures plus fines du stock de capital humain en vue : (i) d'évaluer la contribution des différents types de capital humain à la création d'une valeur économique pour les personnes, les entreprises et l'économie ; (ii) d'améliorer les mesures d'incitation en faveur de l'investissement dans ces types de capital humain ; et (iii) d'améliorer la cohérence des politiques qui, dans les domaines de l'éducation, de l'économie, de la comptabilité et de la fiscalité, concernent l'investissement dans le capital humain.

L'IMHE et la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE examinent ensemble la façon dont les établissements d'enseignement supérieur peuvent contribuer au développement économique régional, dans les pays, en renforçant leurs partenariats avec les régions.

Analyser les retombées sociales de la formation

Le CERI et le programme INES étudient ensemble comment la formation peut avoir des retombées sur la société et les meilleurs moyens d'évaluer la façon dont ce phénomène se produit. Dans un premier temps, cette activité portera sur quatre grands domaines où la formation peut avoir des effets : la santé (physique et mentale), l'engagement communautaire, l'exclusion, et le fonctionnement de la famille. Les principaux objectifs sont les suivants : (i) tracer les grandes lignes des relations entre la formation et ces domaines sociaux, et décrire les mécanismes de causes à effet ; (ii) cerner les problèmes de méthodologie que pose l'évaluation des retombées sur la société et les résoudre ; (iii) évaluer la faisabilité de l'élaboration d'indicateurs et de la collecte de données connexes ; (iv) analyser de façon empirique les relations entre la formation et les retombées sur la société ; et (v) explorer les conséquences de ces analyses de l'enseignement pour d'autres politiques économiques et sociales.

Objectif stratégique 2

Évaluer et améliorer les résultats de l'enseignement

En adoptant des mesures d'incitation pour obliger les personnes, les économies et les sociétés à rehausser les niveaux d'instruction, les gouvernements devront améliorer la qualité des services éducatifs. La prospérité des pays dépend maintenant dans une large mesure de leur capital humain et les travailleurs doivent faire progresser leurs connaissances et compétences tout au long de leur vie pour réussir dans un monde en rapide évolution. Les systèmes éducatifs doivent donc jeter de solides fondements, en consolidant les connaissances et les compétences et en renforçant les capacités et les motivations des adultes à continuer à apprendre après la fin de leurs études.

	ETP	CERI	INES	PISA	IMHE	PEB	NME
Évaluer les résultats des systèmes d'enseignement							
Réaliser des comparaisons quantitatives des systèmes éducatifs							
Analyser et améliorer les politiques et les pratiques							
Lier sciences de l'apprentissage, recherche sur le cerveau et enseignement							

Évaluer les résultats des systèmes d'enseignement

Élèves, parents, enseignants, responsables du système d'enseignement et grand public souhaitent savoir si les systèmes éducatifs préparent bien les jeunes à faire face aux défis de l'avenir. Beaucoup de pays suivent de près les résultats de l'apprentissage afin de répondre à cette question et les évaluations internationales permettent d'interpréter les résultats nationaux en les situant dans une optique plus vaste. Le programme PISA propose tous les trois ans une évaluation des acquis des jeunes de 15 ans qui couvre les connaissances et compétences acquises dans une large gamme de disciplines, la motivation à apprendre, la façon dont ces jeunes perçoivent l'influence des différentes disciplines sur leur devenir professionnel et leur vie quotidienne, l'opinion qu'ils se font d'eux-mêmes et leurs stratégies en matière de formation. En mettant en lumière les points forts et points faibles relatifs et en montrant ce qui est déjà possible, les comparaisons internationales du PISA peuvent suggérer les politiques et pratiques qui méritent de retenir l'attention des pays membres et non membres qui souhaitent améliorer leurs performances. La troisième évaluation du PISA sera réalisée en 2006.

Réaliser des comparaisons quantitatives des systèmes éducatifs

Pour élaborer des politiques en vue d'améliorer les résultats de l'enseignement, il faut disposer d'informations fiables sur les ressources humaines et financières investies dans l'enseignement, sur la façon dont les systèmes éducatifs fonctionnent et évoluent, et sur les résultats obtenus par les établissements d'enseignement. Le programme INES vise à mettre en place un ensemble riche d'indicateurs de l'éducation comparables à l'échelon international. Publiés chaque année dans *Regards sur l'éducation*, ces indicateurs sont largement utilisés dans le cadre de l'élaboration des politiques, du

débat public et des travaux de l'OCDE. La collecte des données est entreprise avec la Commission européenne et l'UNESCO, tandis que quatre réseaux soutenus par les pays travaillent à élargir le champ des indicateurs et à consolider la méthodologie.

Les priorités actuelles pour la poursuite des activités sont : (i) la mesure de l'incidence socio-économique des qualifications ; (ii) la mesure des résultats obtenus par les établissements d'enseignement en matière de diplômes ; et (iii) la production de données sur l'environnement pédagogique dans les écoles, avec notamment la réalisation à partir d'une enquête d'une première comparaison sur les enseignants et la pédagogie.

Analyser et améliorer les politiques et les pratiques

Le Comité de l'éducation suit la réalisation d'examen par les pairs qui fournissent aux pays une analyse des problèmes et qui aboutissent à des recommandations concernant la réforme des politiques. Les pays membres comme les non membres peuvent demander à faire l'objet d'un examen de ce type. L'approfondissement de l'analyse des données PISA permet aussi d'éclairer les facteurs liés au développement des connaissances et des compétences des personnes, à la maison et à l'école, et de mieux comprendre comment ces facteurs interagissent et influent sur l'élaboration des politiques.

Trouver ce qui marche bien dans un contexte local ou national donné est une étape importante pour lier données comparatives et pratique pédagogique. Le programme du CERI « Des innovations dans l'enseignement » examine les pratiques en matière d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation efficaces tout au long de la vie, en accordant une attention particulière à l'évaluation formative. En 2006, l'accent sera mis sur les pratiques novatrices auprès des adultes, en particulier ceux dont le niveau de qualifications est faible.

La Direction de l'éducation, le Forum mondial de la science et la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie travaillent ensemble à l'élaboration de stratégies pour lutter contre le désintérêt des étudiants à l'égard des sciences, des mathématiques et de la technologie, et améliorer l'offre de diplômés de troisième cycle de haut niveau dans les disciplines scientifiques et technologiques.

Le Comité de l'éducation a organisé le premier Forum mondial de l'éducation en 2005 en vue de stimuler la coopération internationale et l'échange d'expériences dans le domaine de l'éducation entre les pays de l'OCDE et les non-membres.

La Direction diffuse ses principaux travaux d'évaluation au moyen d'une large gamme de publications. Le rapport annuel intitulé *Analyse des politiques d'éducation* présente une synthèse des travaux clés sous une forme très accessible.

Lier sciences de l'apprentissage, recherche sur le cerveau et enseignement

Le CERI vise aussi à améliorer les résultats de l'enseignement en favorisant une meilleure compréhension des processus d'apprentissage. Des réseaux internationaux, interdisciplinaires, de chercheurs et de décideurs ont été chargés de faire la synthèse des travaux déjà publiés et des études nouvelles concernant les sciences de l'apprentissage et la recherche sur le cerveau qui peuvent être d'un grand intérêt pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul et la formation continue. Des efforts sont aussi en cours pour établir un lien entre les conclusions de ces travaux et les résultats de l'apprentissage tels qu'ils ressortent des évaluations PISA.

Objectif stratégique 3

Favoriser un enseignement de qualité

La qualité de l'enseignement, qui pour une large part détermine les acquis des élèves, dépend de la qualité des personnes en charge, de la qualité de leur formation pédagogique initiale et de leur perfectionnement professionnel ultérieur, et de la qualité des méthodes qu'elles appliquent et de leur cadre de travail. Les enseignants représentent la part la plus importante des dépenses consacrées à l'éducation – environ 60 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

	ETP	CERI	INES	PISA	IMHE	PEB	NME
Restructurer le travail et la carrière des enseignants							
Améliorer l'encadrement dans les établissements scolaires							
Élaborer des indicateurs sur l'enseignement et l'apprentissage							

Restructurer le travail et la carrière des enseignants

Dans la plupart des pays ayant participé à l'étude de l'OCDE sur les enseignants intitulée *Le rôle crucial des enseignants : attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, l'organisation du travail et de la carrière des enseignants fait actuellement l'objet d'un vaste débat. Parmi les thèmes débattus figurent la nécessité de disposer d'une plus grande latitude pour attirer des enseignants spécialisés dans les domaines où l'offre est insuffisante, de donner aux enseignants des raisons plus évidentes d'améliorer leurs performances, de diversifier davantage leur parcours professionnel et de les encourager à venir exercer dans les établissements difficiles à pourvoir en personnel. Des propositions de cette nature suscitent souvent de vives controverses, surtout si les enseignants eux-mêmes ont le sentiment de n'avoir guère la possibilité d'influer sur les critères qui détermineront leur rémunération ou sur les décisions qui seront prises à cet égard.

Les travaux en cours entrepris avec les pays qui ont adopté de nouvelles modalités d'organisation du travail et de la carrière des enseignants visent à approfondir les questions suivantes : (i) les processus par lesquels les nouvelles approches du travail et de la carrière des enseignants ont été élaborées, appliquées et évaluées ; (ii) le rôle des parties prenantes, notamment les syndicats d'enseignants et les chefs d'établissement, dans la définition et la réalisation de ces réformes ; (iii) les données sur l'incidence de celles-ci sur la qualité de l'enseignement et les acquis des élèves ; (iv) et enfin, les facteurs qui influent sensiblement sur le succès de l'introduction des nouveaux dispositifs.

Améliorer l'encadrement dans les établissements scolaires

Depuis quelques années, les pays de l'OCDE tendent à confier la prise de décisions aux établissements. L'exercice de ce type de responsabilités exige souvent de nouvelles aptitudes ; or, la capacité des systèmes scolaires d'améliorer leur fonctionnement dépendra de façon déterminante de la présence de chefs d'établissement compétents et très motivés. Certains pays ont cependant du mal à attirer des candidats compétents aux postes de responsables. Il semble en outre que malgré l'évolution de leur rôle et de leurs attentes, la plupart des chefs d'établissement ne reçoivent guère de formation formelle ou structurée pour se préparer à l'exercice de cette fonction.

Les travaux actuels visent à étudier différentes approches de la formation des chefs d'établissement afin d'identifier les initiatives et pratiques novatrices qui marchent et de permettre aux pays d'échanger des expériences et des avis sur les mesures à prendre.

Élaborer des indicateurs sur l'enseignement et l'apprentissage

Il existe relativement peu de données comparables à l'échelon international sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage, ce qui limite les possibilités d'analyser l'impact des différentes politiques et pratiques concernant les enseignants. Les responsables du programme INES sont en train de mettre au point une enquête internationale sur les enseignants en vue de fournir des informations sur bon nombre de points recensés dans l'étude *Le rôle crucial des enseignants*. Quelques établissements participant aux activités du PISA seront sollicités, mais dans le cadre d'une collecte de données qui interviendra en 2006, quelque temps après la principale enquête PISA de 2006. En outre, l'élaboration de nouveaux indicateurs par pays sur l'environnement de l'apprentissage et l'organisation des établissements se poursuit, en améliorant les indicateurs systémiques déjà existants sur les conditions de travail des enseignants et en exploitant d'autres sources de données sur le travail des enseignants (par exemple PISA).

Objectif stratégique 4

Repenser l'enseignement supérieur dans une économie mondiale

Ces dernières décennies, l'enseignement supérieur s'est développé et diversifié dans tous les pays de l'OCDE. Les gouvernements, qui ont un rôle de premier plan dans ce secteur, ne sont pas les seuls acteurs. En effet, non seulement les fournisseurs de services éducatifs classiques sont en concurrence avec les nouveaux arrivants sur le marché, mais les étudiants (ainsi que leurs familles et leurs employeurs) sont plus informés et plus exigeants. Par ailleurs, les tensions budgétaires persistent et le caractère international du marché devient plus évident. Dans ce contexte, la politique de l'enseignement supérieur doit répondre à quelques objectifs généraux tels que la cohésion sociale et la croissance, et ce dans un cadre de gouvernance qui encourage les établissements à remplir collectivement de multiples missions.

	ETP	CERI	INES	PISA	IMHE	PEB	NME
Évaluer la politique de l'enseignement supérieur							
Suivre l'internationalisation et les échanges commerciaux dans le domaine de l'enseignement							
Améliorer la gouvernance et la gestion des établissements d'enseignement supérieur							
Améliorer les indicateurs de l'enseignement supérieur							

Évaluer la politique de l'enseignement supérieur

Des pressions s'exercent sur le secteur de l'enseignement supérieur pour qu'il propose davantage de formations et permette à une clientèle diversifiée d'acquérir des compétences plus différenciées. On attend de ce secteur qu'il soit attentif aux besoins de l'économie du savoir, du marché du travail et de la populations locale, et aussi à l'écoute de l'apprenant. Il doit favoriser l'équité, garantir la qualité et fonctionner efficacement. Le coût et le financement de l'expansion de l'enseignement supérieur sont des questions importantes. Elles englobent, entre autres, le montant des sources publiques et privées et l'ampleur de la contribution de l'apprenant lui-même. Des questions touchant au statut et à la mission des établissements se posent également. Le Comité de l'éducation a entrepris un examen international de l'enseignement supérieur qui abordera ces thèmes. Le programme IMHE apporte le point de vue des établissements sur les mesures à prendre.

Les travaux sont réalisés en collaboration avec différentes Directions de l'OCDE. Les études portant sur le financement de l'enseignement supérieur sont menées avec le Département des affaires économiques. Celles sur l'influence des cadres réglementaires sur le partage effectif des responsabilités et des ressources entre le secteur public et le secteur privé dans le développement de l'enseignement supérieur sont réalisées avec la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial.

Suivre l'internationalisation et les échanges commerciaux dans le domaine de l'enseignement

La mobilité transnationale grandissante des étudiants, enseignants et travailleurs, mais aussi des programmes et des établissements d'enseignement, remet en cause les capacités réglementaires des autorités nationales et régionales chargées de l'éducation. L'enseignement supérieur transnational

présente des opportunités mais aussi des problèmes pour les pays d'origine comme pour les pays d'accueil sur le plan de la qualité, de l'accès, des coûts et du renforcement des capacités. Il est devenu un enjeu économique et commercial important dans certains pays. Les services éducatifs font désormais partie des négociations de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le CERI a analysé les conséquences de ces faits nouveaux pour l'action des pouvoirs publics. Il examine actuellement comment l'enseignement supérieur transnational pourrait être utilisé afin de renforcer les capacités dans les pays en développement.

Le CERI a également décrit comment les pays de l'OCDE abordaient la question de l'internationalisation, de l'assurance qualité et de la reconnaissance et de la validation des titres et diplômes de l'enseignement supérieur. Il a collaboré avec l'UNESCO à l'élaboration de lignes directrices sur les services éducatifs transnationaux qui visent à renforcer la protection des apprenants tout en respectant le droit des pays à réglementer la qualité de leur système d'enseignement supérieur. Le Comité de l'éducation supervisera la mise en œuvre de ces lignes directrices. Dans le cadre de l'Examen de la qualité de l'internationalisation, le programme IMHE, quant à lui, centre son attention sur les stratégies des établissements.

Améliorer la gouvernance et la gestion des établissements d'enseignement supérieur

La délégation de compétences en matière de gouvernance et les responsabilités financières accrues rendent plus flous le rôle et les attributions des établissements d'enseignement supérieur dans la réalisation des grands objectifs fixés par les pouvoirs publics. Après avoir observé les mesures prises en vue d'améliorer la viabilité financière des établissements d'enseignement supérieur, le programme IMHE étudie l'impact de la réforme des systèmes de financement sur les établissements. L'examen comparatif de l'enseignement supérieur réalisé par le Comité de l'éducation permettra de mieux cerner l'approche adoptée par les pouvoirs publics en matière de gouvernance des établissements d'enseignement supérieur et son incidence sur l'efficacité et la qualité des services rendus. Les travaux actuels portent aussi sur le perfectionnement des ressources humaines, la gestion de la recherche et l'internationalisation. Le programme IMHE aide ses membres à renforcer leur capacité dans le domaine de la gestion en organisant des séminaires de perfectionnement destinés aux responsables des établissements ainsi qu'une Conférence générale bisannuelle (la prochaine se tiendra en septembre 2006). L'IMHE édite également la revue *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, établit divers rapports et organise des réunions internationales sur des thèmes spécifiques. Enfin, les programmes PEB et IMHE examinent conjointement l'évolution de l'offre d'équipements dans l'enseignement supérieur.

Améliorer les indicateurs de l'enseignement supérieur

Le programme INES élabore des statistiques et des indicateurs de l'enseignement supérieur sur l'accès et la participation, le financement et l'investissement, le devenir professionnel des étudiants et les rémunérations. Les travaux futurs vont porter plus particulièrement sur les indicateurs relatifs au financement de l'enseignement supérieur, y compris les sommes versées par les ménages et les subventions publiques, et à l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Dans ce dernier cas, il s'agira de saisir des données plus complètes sur la mobilité, notamment par domaine d'étude. En outre, le programme INES continuera à élaborer ses indicateurs sur le niveau de formation et la participation au marché du travail, les rémunérations et la rentabilité de l'éducation pour les personnes et pour la société.

Objectif stratégique 5

Renforcer la cohésion sociale par la formation

Outre qu'ils ont pour mission de rehausser le niveau de connaissances et de compétences de la population, les systèmes éducatifs doivent aussi répondre à des objectifs sociaux plus généraux, notamment renforcer la cohésion sociale. Cela pose d'importantes questions sur l'équité dans l'enseignement en général et en particulier sur la situation des groupes sociaux vulnérables, comme les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, les migrants et les minorités. La sécurité à l'école est un autre problème important.

	ETP	CERI	INES	PISA	IMHE	PEB	NME
Améliorer l'équité dans l'éducation : opportunités et résultats							
Améliorer le devenir des élèves ayant des besoins particuliers							
Répondre efficacement à la diversité ethnique et culturelle							
Assurer la sécurité à l'école							

Améliorer l'équité dans l'éducation : opportunités et résultats

L'équité est au centre de l'ensemble des travaux consacrés à l'enseignement, et elle est étroitement liée à tous les objectifs stratégiques. Elle est le thème principal d'une étude internationale en cours du Comité de l'éducation à laquelle participent intensivement dix pays. Cette étude traite de l'équité tout au long du cycle de vie et vise à élaborer des principes d'équité. Elle couvre des thèmes comme l'accès et la sélection, l'équité du financement et l'existence de données.

Améliorer le devenir des élèves ayant des besoins particuliers

Les travaux sur les élèves ayant des besoins particuliers visent à élaborer des données et à définir des possibilités d'action à l'intention des pays afin d'améliorer les résultats scolaires de ces élèves. La diversité des approches et des définitions nationales fait que la proportion d'élèves classés dans cette catégorie varie sensiblement d'un pays à l'autre. Les politiques mises en œuvre pour répondre aux besoins particuliers de ces élèves se différencient aussi notamment en ce qui concerne les taux de scolarisation dans le circuit scolaire ordinaire ou dans des établissements spéciaux. Cette activité vise spécialement à : (i) améliorer les statistiques et les indicateurs relatifs aux élèves ayant des besoins particuliers, notamment en Amérique latine et éventuellement en Afrique et dans d'autres régions, et étudier la possibilité d'étendre la couverture de l'enquête PISA à l'ensemble des élèves ayant des besoins particuliers ; (ii) identifier les programmes qui aident avec une efficacité particulière les élèves ayant des besoins particuliers à passer de l'école à la vie active ; et (iii) identifier les meilleures pratiques dans la conception des établissements scolaires destinés à ces élèves.

Répondre efficacement à la diversité ethnique et culturelle

La diversité ethnique et culturelle toujours croissante est un atout mais aussi un défi pour les pays et les systèmes d'enseignement. Des problèmes se posent en ce qui concerne la langue et l'éducation multiculturelle, la lutte contre les préjugés dans la population majoritaire et les moyens de faciliter

l'intégration. Dans le même temps, les difficultés auxquelles la population autochtone se heurte sont souvent très différentes de celles rencontrées par les nouveaux immigrants. Les travaux menés actuellement comprennent : (i) le programme du CERI intitulé *Youth Empowerment Partnership Programme* auquel participent six pays et qui invite des représentants des secteurs public, privé et indépendant à collaborer pour améliorer l'environnement des élèves en difficulté et engage des évaluations sur des innovations financées par des fondations ; et (ii) une étude des résultats scolaires obtenus par les enfants d'origine étrangère, fondée sur les données du PISA 2003.

Assurer la sécurité à l'école

Un environnement sûr est une condition préalable indispensable pour bien enseigner et bien apprendre. Les menaces peuvent être dues à des catastrophes naturelles – séismes, inondations, tempêtes – ou à des actions de l'homme – brimades, actes de violence et délinquance. Les travaux se déroulent selon deux axes. Le premier est un examen du rôle que peuvent jouer les concepteurs d'équipement, les chefs d'établissement, les équipes de secours d'urgence et les intervenants post-crise pour atténuer l'impact négatif des catastrophes. S'appuyant sur les activités initialement consacrées aux mesures de sécurité face aux séismes, les futurs travaux viseront à élaborer une stratégie générale de l'évaluation des risques qui aidera les établissements et les autorités chargées de l'éducation à se préparer aux catastrophes naturelles et dues à l'homme. Le deuxième axe de cette activité porte sur les brimades et la violence à l'école. Suite à une conférence internationale tenue sur ce thème, un réseau international sur les brimades et les actes de violence à l'école a été créé en vue de permettre aux pays d'échanger leurs expériences en la matière.

Objectif stratégique 6

Construire un avenir nouveau pour l'éducation

Le processus d'élaboration des politiques de l'éducation est souvent soumis à d'intenses pressions – politiques, démographiques, sociales et économiques. Comme l'objectif des systèmes d'enseignement est de plus en plus de faire en sorte que les activités éducatives répondent mieux aux exigences des apprenants au lieu d'être dictées par les besoins des systèmes eux-mêmes, il est de plus en plus important que les décideurs soient mieux informés et que la gestion du savoir soit instaurée dans le secteur de l'éducation. Les politiques, l'encadrement et l'investissement dans les infrastructures doivent désormais s'inscrire dans une perspective stratégique à plus long terme.

	ETP	CERI	INES	PISA	IMHE	PEB	NME
Améliorer la gestion du savoir dans le secteur éducatif							
L'école de demain							
Élaborer des scénarios sur l'avenir de l'enseignement supérieur							

Améliorer la gestion du savoir dans le secteur éducatif

Dans les sociétés avancées du 21^e siècle, la gestion du savoir est tout aussi fondamentale que la gestion des ressources éducatives plus traditionnelles (que sont le personnel, les finances, les équipements). Or dans le secteur éducatif ce type de gestion n'est en général pas très développé. De nombreux pays s'efforcent à présent activement de renforcer leur capacité de recherche et développement en éducation. Le CERI a donc consacré un examen à la politique en matière de recherche en éducation dans plusieurs pays et a étudié la gestion du savoir dans d'autres secteurs (logiciels, microélectronique, soins de santé et produits pharmaceutiques). Le CERI est en train d'établir des liens entre ces travaux pour créer une base de données factuelles sur les politiques et pratiques en matière d'éducation. Le travail va porter notamment sur : (i) des études expérimentales utilisant des techniques aléatoires ; (ii) l'interaction entre la recherche et la politique ; (iii) et le recours à des intermédiaires pour rendre la base de connaissances plus accessible. Ces travaux sont mis à profit dans diverses activités menées avec les pays non membres.

L'école de demain

Dans un monde fait de changements rapides et d'incertitudes, il est hautement prioritaire de renforcer la capacité des systèmes éducatifs de mener une réflexion stratégique à long terme. Le programme du CERI intitulé « L'école de demain » recense les stratégies de réforme et d'encadrement qui renforcent la capacité stratégique à long terme afin de créer une base de connaissances sur l'avenir destinée aux enseignants, aux responsables et aux décideurs. Ayant jeté les bases des travaux dans un petit nombre de systèmes éducatifs, le projet en est au stade de l'élargissement du nombre des pays participants. Une nouvelle série de travaux de mise au point conceptuelle et méthodologique relative aux scénarios et aux facteurs de changement a été lancée et la demande d'enseignement est en train d'être analysée en termes d'attente, d'influence et de choix des différentes parties prenantes. Le CERI étudie différents modèles d'apprentissage – dans des écoles ou réseaux novateurs ou dans des cadres moins

institutionnalisés – et notamment le rôle des technologies de l'information et des communications (TIC). Les équipements sont des éléments importants mais souvent négligés ; le PEB examine les conceptions futures et les changements à apporter aux équipements existants pour faire face aux nouvelles demandes.

Élaborer des scénarios sur l'avenir de l'enseignement supérieur

Pour compléter les travaux au titre de l'objectif stratégique 4, le CERI étudie les rôles que les universités pourraient jouer dans les pays développés au cours des 15 prochaines années. Il élaborera quelques scénarios rigoureux afin de faire apparaître l'avenir possible de l'université et des systèmes d'enseignement supérieur, de fournir une interprétation commune des changements socio-économiques affectant ces systèmes, de stimuler le débat et d'aider les parties prenantes en proposant des réponses adéquates face aux changements.

Les thèmes à prendre en considération dans le cadre de ces travaux sont : (i) les changements démographiques ; (ii) les possibilités ouvertes par les nouvelles technologies de l'information et des communications pour l'apprentissage, l'enseignement et la recherche ; (iii) la montée des forces du marché et les nouveaux paradigmes de la gouvernance ; (iv) l'internationalisation de l'enseignement supérieur ; (v) l'évolution de la demande de nouveaux titres et diplômes ; (vi) le financement de l'enseignement supérieur ; et (vii) le recrutement et la rétention des étudiants et des enseignants. Les travaux font également une large place à l'apprentissage tout au long de la vie – avec le vieillissement de la population dans beaucoup de pays de l'OCDE, l'enseignement supérieur devrait-il s'occuper davantage de l'apprentissage tout au long de la vie ou bien ce dernier prendra-t-il place pour l'essentiel en dehors des systèmes formels d'enseignement supérieur ? Le CERI analysera les évolutions dans ce domaine et élaborera des scénarios possibles, probables ou souhaitables dont l'avenir pourrait être porteur. Les programmes PEB et IMHE étudieront les conséquences du point de vue des infrastructures et de la gestion au niveau des établissements.

Les autorités des pays de l'OCDE s'intéressent de très près à l'analyse et à l'optimisation du potentiel des technologies de l'information et des communications (TIC) pour l'apprentissage. En consultation avec le programme IMHE, le CERI cherche à mieux comprendre les tendances et les bonnes pratiques internationales dans le domaine de la cyberformation, analysant de manière approfondie les pratiques adoptées par certains établissements d'enseignement post-secondaire. La prochaine étape consistera à recenser les initiatives utilisant les TIC pour ouvrir plus largement l'accès aux ressources éducatives.

Le personnel de la Direction de l'éducation

La Direction de l'éducation compte 75 économistes, analystes, chercheurs en sciences sociales, statisticiens et personnels de secrétariat originaires des pays de l'OCDE. Les langues de travail officielles sont l'anglais et le français. L'organigramme de la Direction se présente comme suit :



Organigramme de la Direction

Photos : © OCDE.

Les vacances d'emploi actuelles sont ouvertes aux ressortissants des pays membres de l'OCDE. Elles sont publiées sur le site www.oecd.org/hrm. Par ailleurs, la Direction travaille avec un réseau de consultants extérieurs, d'universités et d'instituts de recherche. Les appels d'offres sont publiés sur le site www.oecd.org/pcm

Les travaux de l'OCDE sur l'éducation et le public

La Direction de l'éducation publie de nombreuses nouveautés chaque année, en anglais et en français. Certains titres sont aussi traduits dans d'autres langues. Vous trouverez des précisions sur le site web de la Direction www.oecd.org/edu

Écrivez-nous :

OCDE

Direction de l'éducation

2, rue André Pascal

75775 Paris Cedex 16

FRANCE

Commandez nos publications :

auprès de la librairie en ligne de l'OCDE



www.oecdbookshop.org

ou en envoyant un e-mail à : sales@oecd.org

Pour obtenir de la documentation ou des statistiques gratuites sur l'éducation :

visitez www.oecd.org/education (consultation gratuite de rapports et de données de l'OCDE), www.oecd.org/edu/workingpapers (collection de documents de travail sur l'éducation) et www.pisa.oecd.org (site du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves, PISA).

Soyez le premier à être informé des dernières parutions de l'OCDE sur l'éducation grâce à notre service d'information e-mail gratuit



Abonnez-vous à notre bibliothèque en ligne et à notre service de statistiques :



résultats
indicateurs
politiques
capital soc
gestion
innovation